Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212902571-20260605-DCM2026_06_09-DE

COMMUNE DE SAINT-PABU. FINISTERE.

DELIBERATION DU 5 JUIN 2026. N°2026-06-09

Nombre de conseillers municipaux :	
En exercice	19
Présents	15
Votants	19

Le vendredi 5 juin 2026 à dix-huit heures, le Conseil municipal de la commune de SAINT-PABU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves ROUDAUT, Maire.

Date de la convocation : le vendredi 29 mai 2026

Etaient présents l'ensemble des conseillers municipaux en exercice, à l'exception de Madame Vanessa SMECCA, ayant donné pouvoir à Madame Virginie BEGOC, Madame Lucie BABAULT-HANSEN, ayant donné pouvoir à Madame Lory FAHRNER, Monsieur Maxime COADOU, ayant donné pouvoir à Monsieur Janick PALLIER et Monsieur Hervé KERGUIDUFF, ayant donné pouvoir à Madame Armelle JAOUEN

Madame Morgane LAOT a été désignée en qualité de **secrétaire de séance**.

DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE AUPRES D'ENERGENCE

Dans le cadre de son adhésion à Energence, l'agence de l'énergie du Pays de Brest, dont le but est d'accompagner les communes adhérentes dans leur stratégie énergétique, la commune doit désigner un représentant.

Il est proposé de désigner Monsieur Christian BARS en qualité de représentant titulaire de la commune auprès d'Energence et Madame Danielle RICHARD en qualité de suppléante

Après en avoir délibéré, par 19 voix pour, le Conseil Municipal décide :

- De désigner Monsieur Christian BARS en tant que représentant titulaire et Madame Danielle RICHARD en tant que suppléante de la commune auprès d'Energence.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Le Maire de SAINT-PABU :

- *certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui est affiché ce jour au siège de la collectivité,*
- *informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat.*

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,
SAINT-PABU, le 5 juin 2026
Le Maire,
Pierre-Yves ROUDAUT

MAIRIE DE SAINT PABU
29830 (Finistère)

La secrétaire de séance,
Morgane LAOT